Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.03.27 12:11:07 +01'00'

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le 27/03/2026
ID : 059-215901398-20260325-ARR2503_11-AI

CAUDRY

VILLE DE CAUDRY

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Arrêté portant délégation de fonction et de signature à Madame Céline CAILLAUX, Conseillère municipale déléguée chargée de l'emploi, de la formation et de la gestion des ressources humaines.

Frédéric BRICOUT, Maire de CAUDRY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le Procès-Verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 22 mars 2026 portant création de 9 postes d'adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire de la Commune et de ses adjoints, en date du 22 mars 2026.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame Céline CAILLAUX, Conseillère municipale, est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour instruire et régler les questions municipales concernant l'emploi, la formation et la gestion des ressources humaines.

ARTICLE 2 : Pour l'exercice de sa délégation, Madame Céline CAILLAUX s'appuiera sur la collaboration de la commission éponyme et rapportera des propositions de ladite commission devant le Conseil Municipal chaque fois que de besoin.

ARTICLE 3 : Madame Céline CAILLAUX reçoit dans le champ de sa délégation, sous ma surveillance et ma responsabilité, délégation de signature pour toutes les correspondances courantes relatives aux délégations visées à l'article 1, comprenant les courriers, compte-rendus, documents de liaison administrative, réponses aux sollicitations des administrés, des partenaires institutionnels et des acteurs locaux des domaines concernés.
Concernant la gestion des ressources humaines, elle pourra notamment signer les réponses aux demandes d'emploi, les contrats de remplacement, les ordres de mission, les états de remboursements liés aux conventions de mise à disposition des agents de la ville.

ARTICLE 4 : La signature de Madame Céline CAILLAUX dans les conditions reprises à l'article 3 du présent arrêté sera précédée de la formule « Par délégation du Maire ».

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services, ainsi que les agents placés sous son autorité, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est inscrit au registre des arrêtés ordinaires de la Mairie.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
27 MARS 2026

Fait à Caudry, le 25 mars 2026

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

Cet arrêté est susceptible d'un recours administratif contentieux dans les deux mois de son rendu exécutoire, devant le tribunal administratif de Lille, ou sur www.telerecours.fr.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**ARR2503_11**
Objet :	**Arrêté portant délégation de fonction et de signature à Madame Céline CAILLAUX, Conseillère municipale déléguée chargée de l'emploi, de la formation et de la gestion des ressources humaines**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215901398-20260325-ARR2503_11-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260325-ARR2503_11-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : 11_Conseiller_municipal_d__l__gu___C__line_CAILLAUX.pdf Nom métier : 99_AI-059-215901398-20260325-ARR2503_11-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	482.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2026 à 10h53min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2026 à 10h54min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2026 à 10h55min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2026 à 10h55min30s	Reçu par le MI le 2026-03-27